

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT N ° 3883

présenté par

Mme Thomin, M. Potier, M. Echaniz, Mme Jourdan, M. Garot, M. Baptiste, M. Bertrand Petit,
M. Aviragnet, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. David, M. Naillet,
M. Califer, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Karamanli,
Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux,
Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe
Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

Au début de l’alinéa 29, substituer au mot :

« Maîtriser »

le mot :

« Réduire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à rehausser l'ambition en parlant de réduction des dépendances et non simplement de maîtrise.

Renforcer notre souveraineté agricole, c’est nécessairement réduire ces dépendances, qui représentent un risque suffisamment important dès aujourd’hui pour notre sécurité alimentaire.

Il est donc fondamental que la définition de la souveraineté agricole s’attache à réduire ces dépendances, bien plus qu’à les maîtriser, car ce terme semble peu engageant pour les stratégies publiques futures.